



PRÉFÈTE DE L'ALLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 08/06/2022

ÉLECTION DES DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE DES 12 ET 19 JUIN 2022 PROPAGANDE ÉLECTORALE – 1^{er} TOUR

La préfecture de l'Allier vous informe que les candidats ci-après n'ont pas fourni de documents (professions de foi et bulletins de vote) à destination des électeurs :

1^{ère} circonscription :

SENNEPIN Marion – Parti animaliste

2^{ème} circonscription :

THOMAS Luc – Parti Pirate

3^{ème} circonscription :

DUCHÉ Paul – Parti animaliste

PENDELIAU Yves-Marie

Par ailleurs, les candidats ci-dessous n'ont pas fourni de bulletins de vote ou une quantité insuffisante de bulletins de vote à destination des électeurs :

1^{ère} circonscription :

DE NICOLAY Pierre – Reconquête

MALAVAUD Fabien – Mouvement de la ruralité

Néanmoins, hormis pour M. Yves-Marie PENDELIAU dans la 3^{ème} circonscription, toutes les communes disposent des bulletins de vote de l'ensemble des candidats de la circonscription dont elles dépendent.

Contact presse
Bureau de la
communication interministérielle

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS